

DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES 2022-2023 DE L'UFR SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 13 SEPTEMBRE 2022,

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2022-2023 en annexe des formations
suivantes portées par l'UFR STAPS :

- Annexe au règlement des études
- DEUST Animation et gestion des activités physiques, sportives et culturelles
- Licence STAPS : éducation et motricité
- Licence STAPS : entraînement sportif
- Licence STAPS : management du sport
- Licence STAPS : activité physique adaptée et santé
- Master STAPS : activité physique adaptée et santé
- Master STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique
- Master STAPS : management du sport
- Master Civilisations, cultures et sociétés

Membres en exercice : 43

Votes : 30

Pour : 27

Contre : 3

Abstentions : 0

Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,

Mathias BERNARD



CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2022-09-13-12

TRANSMIS AU RECTEUR :

30 SEP. 2022

PUBLIE LE :

30 SEP. 2022

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

Annexe 1 / 2022-2023 : Accès à la salle d'examen

Délai durant lequel un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé. Ce délai est impérativement inférieur à 1 h. Ce délai est identique pour l'ensemble des formations de la composante.

Institut	Composante	Retard toléré
Institut Droit Economie Management	Ecole de Droit	
	Ecole d'Economie	
	IAE Clermont Auvergne	
Institut Lettres, Langues, Culture et Sciences Humaines et Sociales	UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines	
	UFR Langues, Cultures et Communication	
	UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation	
	UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	aucun retard toléré
	Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation	
Institut Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement	UFR Biologie	
	UFR de Médecine et des Professions Paramédicales	
	UFR de Pharmacie	
	UFR d'Odontologie	
Institut des Sciences	UFR Chimie	
	UFR Mathématiques	
	École Universitaire de Physique et d'Ingénierie	
	École de l'OPGC	
IUT Clermont Auvergne	IUT Clermont Auvergne	
Clermont Auvergne INP*	ISIMA	
	Polytech Clermont-Ferrand	non concerné
	Sigma Clermont	non concerné

* hors formations pour lesquelles l'INP est accrédité en propre : cycles ingénieur, CPI...

Institut	Composante	CM			TD			TP		
		Contrôle	Moyen de contrôle	Nb d'absences	Contrôle	Moyen de contrôle	Nb d'absences	Contrôle	Moyen de contrôle	Nb d'absences
Institut des Sciences	UFR Chimie									
	UFR Mathématiques									
	École Universitaire de Physique et d'Ingénierie									
	École de l'OPGC									
IUT Clermont Auvergne	IUT Clermont Auvergne									
Clermont Auvergne INP*	ISIMA									
	Polytech Clermont-Ferrand	non concerné								
	Sigma Clermont	non concerné								

* hors formations pour lesquelles l'INP est accrédité en propre : cycles ingénieur, CPI...

Annexe 3 / 2022-2023 : Absence aux épreuves d'évaluation continue

Absence aux épreuves d'évaluation continue : distinction absences justifiées et injustifiées et nombre d'absences tolérées avant que l'étudiant soit déclaré défaillant. Préciser si ce nombre d'absences est compté à l'UE ou à l'EC, au semestre ou à l'année...

Institut	Composante	Distinction ABI/ABI	Nombre d'absences
Institut Droit Economie Management	Ecole de Droit	oui	
	Ecole d'Economie	oui	
	IAE Clermont Auvergne	oui	
Institut Lettres, Langues, Culture et Sciences Humaines et Sociales	UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines	oui	
	UFR Langues, Cultures et Communication	oui	
	UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation	oui	
	UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	oui	1 ABJ 0 ABI
	Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation	oui	
Institut Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement	UFR Biologie	oui	
	UFR de Médecine et des Professions Paramédicales	oui	
	UFR de Pharmacie	oui	
	UFR d'Odontologie	oui	
Institut des Sciences	UFR Chimie	oui	
	UFR Mathématiques	oui	
	École Universitaire de Physique et d'Ingénierie	oui	
	École de l'OPGC	oui	
IUT Clermont Auvergne	IUT Clermont Auvergne	oui	
Clermont Auvergne INP*	ISIMA	oui	
	Polytech Clermont-Ferrand	non concerné	
	Sigma Clermont	non concerné	

* hors formations pour lesquelles l'INP est accrédité en propre : cycles ingénieur, CPI...

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2022 - 2023**

Licence Activité Physique Adaptée et Santé (APAS) + LAS 3

Parcours 1 : APA et Pathologies Métaboliques
Parcours 2 : APA et Handicap
Parcours 3 : APA, Thermalisme et Immersion

Conseil de Gestion : avis favorable le 05/07/2022
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : THIVEL David/VERNEY Julien david.thivel@uca.fr julien.verney@uca.fr

Parcours, Niveau	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
N1 Commun	Alain Grimbert	alain.grimbert@uca.fr
N2 APAS	Julien Verney	julien.verney@uca.fr
N3 APAS	David Thivel	david.thivel@uca.fr

Contact en scolarité : N2: Benoit BOBOUL Benoit.boboul@uca.fr N3: Laure TRANCHET laure.tranchet@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Contrôlée - Modalité : Appel - 0 absence non justifiée tolérée
Assiduité aux TP	Contrôlée - Modalité : Appel - 0 absence non justifiée tolérée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente xxxxx minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 0 absence injustifiée.

Pour les LAS 3, se référer aux Informations générales et aux Règles des examens spécifiques en annexe

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de xx absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Niveau 2	35h	Octobre à Juin
Niveau 3 (tous parcours)	160h	3 semaines dédiées par mois d'octobre à décembre et de Février à Mai

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : stages.staps@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Commun à toutes les filières

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
------------------------------------	------------------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	--

Niveau 2 - Activité Physique Adaptée et Santé

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Bloc A: Enseignements Scientifiques	31,32,41A,41B	21		X	E
Bloc B: Enseignements techniques et technologiques	33,44,45	9		X	E
Bloc C: Enseignements spécifiques APAS	34,42,43	12		X	E
Bloc D: méthodologie de l'intervention et stage	35,47	9		X	E
Bloc E: Enseignements transversaux	36,46,48	9	X		

Niveau 3 - Parcours 1 (APA et Pathologies métaboliques), 2 (APA et Handicap) et 3 (APA Thermalisme et Immersion)

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Bloc A: Enseignements scientifiques	51+52	18		X	B et C
Bloc B: Approche professionnalisante	53+54+55	12	x		
Bloc C: Approche technique et scientifique	61+62+63+64+66+67	21	x		
Bloc D: Mise en situation professionnelle	65	9		x	B et C

NIVEAU 1 - STAPS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

crédits

18

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des exam			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	UE 11 : Enseignements Scientifiques Sciences de la Vie et Santé (1)	6													
	EC 1 : Anatomie 1		1	EVT		1	QCM	15 min				1	QCM	15 min	
	EC 2 : Bioénergétique		1	EvT		1	QCM	20 min				1	QCM	20 min	
	UE 12 : Enseignements scientifiques SHS (1)	9													
	EC 1 : Sociologie des pratiques sportives			EvC	100%		QCM			1	QCM	30 min	1	QCM	30 min
	EC 2 : Histoire du mouvement sportif		1	EVT		1	QCM					1	E	1h	
	EC 3 : Economie et Gestion du sport		1	EvT+EvC	20%	2EvC et 1EVT	TD (CC) : 20%	1h30		1	E	1h30	1	E	1h30
	UE 13 : Connaissance Technique et culturelle APS Enseig théo	6													
	Théorie APSA 1		0,66	EvT		1	E	1h				1	E	1h	
	Théorie APSA 2		0,66	EVT		1	E	1h				1	E	1h	
	Théorie APSA 3		0,66	EvT		1	E	1h				1	E	1h	
	UE 14 : Connaissances Techniques APS Pratiques	3													
	Pratique APSA 1		0,33	EvC			TP			1	TP	2h	1	TP	2h
	Pratique APSA 2		0,33	EvC			TP			1	TP	2h	1	TP	2h
	Pratique APSA 3		0,33	EvC			TP			1	TP	2h	1	TP	2h
UE 15 : Enseignements Méthodologiques Transversaux	6														
EC 1 : Méthodologie d'aide à l'écrit et soutien		1	EVT + EvC	10%	1	E	1h30		1	E	1h30	1	E	1h30	
EC 2 : Outils informatiques, MTU,		1	EvC		2	E			1	E	2h	1	E	2h	
EC 3 : Forum PPF		Validation	EVT		1	A1			1	Mémoire		1	Mémoire		
EC 4 : Module Développement durable		Validation	EvT			A3							A3		
		30													
	UE 21 : Enseignements Scientifiques Sciences de la Vie et Santé (2)	9													

2	EC 1 : Fonctions biologiques		1	EvT		1	QCM	30 min				1	QCM	30 min
	EC 2 : Anatomie 2		1	EvT		1	QCM	15 min				1	QCM	15 min
	EC 3 : Biomécanique		1	EvC	100%	2	E	2h	1	E	TD de substituti on (2h)	1	E	2h
	UE 22 : Enseignements scientifiques SHS (2)	6												
	EC 1 : Psychologie du développement et de l'apprentissage		1	EvT+EvC	25%	2EvC et 1EvT	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
	EC 2 : Anthropologie des pratiques physiques, sportives et artistiques		1	EvT+EvC	25%	2EvC et 1EvT	EvT : A4	1h	1	A4	1h	1	A4	1h
	UE 23 : Connaissance Technique et culturelle APS Enseig théo	6												
	Théorie APSA 4		0,66	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	Théorie APSA 5		0,66	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	Théorie APSA 6		0,66	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	UE 24 : Connaissances Techniques APS Pratiques	3												
	Pratique APSA 4		0,33	EvC			TP		1	TP	2h	1	TP	2h
	Pratique APSA 5		0,33	EvC			TP		1	TP	2h	1	TP	2h
	Pratique APSA 6		0,33	EvC			TP		1	TP	2h	1	TP	2h
	UE 25 : Enseignements professionnels transverseaux	3												
	EC 1 : Méthodologie projet animation dans les APS		0,4	EvC		2	Mémoire + A2		2	Mémoire + A2		1	Ecrit	1h
	EC 2 : Découverte préprofessionnelle, Parcours Entraînement sportif		0,6	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	EC 2 : Découverte préprofessionnelle, Parcours Activité Physique Adaptée et Santé		0,6	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	EC 2 : Découverte préprofessionnelle, Parcours Education et Motricité		0,6	EvT		1	QCM	15 min	1	QCM	15 min	1	QCM	15 min
	EC 2 : Découverte préprofessionnelle, Parcours Management du Sport		0,6	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	UE 26 : Anglais	3												
	EC : Anglais		1	EvC		2	O+E		2	O+E	1h30	2	O+E	1h30
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures.

A1 : Participation active aux tables rondes du forum

A2: Conduite d'une séance de 30 minutes minimum

A3: Test de positionnement - La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation du Module développement durable.

Mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test de positionnement de l'élément "Module développement durable" par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues).

En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.

A4 : le sujet est composé d'une première partie comprenant 5 questions à choix multiple auxquelles il faut obtenir une note de 4 sur 5 pour que la suite de la copie soit prise en compte (ces questions sont issues des QCM Wooclap effectués puis corrigés durant les cours) et d'une seconde partie constituée de questions rédactionnelles.

NIVEAU 2 - Parcours 1-2-3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Enseignements Scientifiques Transversaux Communs	9												
		EC1: Sciences de l'intervention professionnelle et de l'expertise		1	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		EC2: Activité, expérience, et performance		1	EvC/EvT	20%	3	E	1h00	1	E	1h	1	E	1h
		EC3: Croissance et maturation		1	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	A	UE 32 : Enseignements scientifiques Transversaux optionnels 2 parmi 3	6												
		EC1: Adaptations physiologiques à l'exercice		1	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		EC2: Biomécanique du geste sportif		1	EvC	100%	2	E		1	E	TD subst 2h	1	E	2h
	B	UE 33 : Spécialité sportive Liée à la mention	3												
		EC1: Muscu Niveau 1		1	EvC	100%	2	TP		1	E	1h30	1	E	1h30
	C	UE 34 : Enseignement spécifiques de mention	3												
		EC1: Pathologies chroniques		0,5	EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
		EC2: Méthodologie du prof APAS		0,25	EvC	100%	2	A/O		1	A/O	15'	2	A/O	15'
		EC3: Pathologies neurologiques		0,25	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	D	UE 35 : Méthodologie de d'intervention	6												
		EC1: Principes généraux de l'entraînement et programmation (ES, APAS)		0,75	EvC	100%	2	E + TP		1	E	1h30	1	E	1h30
	EC2: Méthodologie du projet d'animation 2		0,5	EvC	100%	2	TP + E		1	E	1h	1	E	1h	
	EC3: Evaluation de la condition physique (ES, APAS)		0,75	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30	
E	UE 36: Langue vivante	3													
	EC1: Anglais 2.1		1	EvC	100%	2	O+E		2	O+E		2	O+E		
			30												

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
	A	UE 41A : Enseignements scientifiques Transversaux communs	3												
		EC 1 : Du geste à l'intervention : approche ergonomique des pratiques corporelles		1	EvC	100%	2	TD		1	E	45 min	1	E	45 min
	A	UE 41B : Enseignements scientifiques Transversaux optionnels	3												
		EC 2: Anatomie Fonctionnelle		1	EVT		1	A	30'				1	A	30'
	C	UE 42 : Enseignements Scientifiques spécifiques au parcours 4	6												
		EC1: Physiopathologie du vieillissement		1	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		EC2: Pathologies au cours de l'enfance		0,5	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC3: Troubles de la santé mentale		0,5	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	C	UE 43 : Enseignements complémentaires aux enseignements scientifiques	3												
		EC1: Prise en charge du sujet âgé par l'APAS		0,5	EvC	100%	2	E/TP		1	E	1h30	1	E	1h30
		EC2: AP, santé mentale et inclusion		0,5	EvC	100%	2	E/TP		1	E	1h	1	E	1h
	B	UE 44 : Enseignements techniques et technologiques 1	3												
		EC1: Sport Adapté		0,33	EvC	100%	2	E/TP		1	E	1h30	1	E	1h30
		EC2: Handisport		0,33	EvC	100%	2	E/TP		1	E	1h30	1	E	1h30
		EC3: AP Immersion et milieu thermal		0,33	EVT		1	E	1h				1	E	1h
	B	UE 45 : Enseignements techniques et technologiques 2	3												
		EC1: Activités de la forme et santé		0,5	EvC/EvT	50%	3	E/ TP	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC2: Politiques de santé publique, hygiène de vie et AP		0,5	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	E	UE 46 : Enseignements optionnels	3												
		EC 1: Projet professionnel et de formation		0,25	EvC	100%	2	M+O		2	M+O		2	M+O	
		EC2: Enseignement optionnel		0,75	EvC	100%	2			1	E/A		1	E/A	
	D	UE 47 : Stage	3												
		EC1: Stage 50 heures		1	EvT		2	M+O	20'	2	M+O	20'	2	M+O	20'

	EC 2: Pratique personnelle d'une APSA en structure extra universitaire 100 h, et pratique d'animation sportive auprès de public enfant , adolescent et adultes 50 h		validation										
E	UE 48 : Langue vivante	3											
	EC1: Anglais 2.2		1	EvC	100%	2	O+E		2	O+E		2	O+E
		30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ;

A : autre : UE 41B2 QCM en ligne UE 34 EC2: présentation PPT

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées .

NIVEAU 3 - Parcours 1-2-3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

33 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences													
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance					
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.			
5	A	UE 51 : Enseignements scientifiques 1	9															
		EC 1 : Biomécanique de la locomotion - analyse de la posture		1	EvC	100					2	E /A	2h	2	E /A	2h		
		EC2: Adaptations des grandes fonctions physiologiques à la prise en charge		1	EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30			
		EC3: Métabolisme osseux et adaptation à la prise en charge		1	EvT	100	1	E	1h				1	E	1h			
		A	UE 52 : Connaissance de la prise en Charge par les APAS	9														
		EC 1: Principes généraux et Méthodologie de la Planif en APAS		1	EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30			
		EC 2: outils d'évaluation		1	EvC	100					1	E	1h	1	E	1h		
		EC3: Parcours 1 et 3: Planification et Prise en charge par le renforcement musculaire		0,5	EvC	100					1	E	1h30	1	E	1h30		
		EC3: Parcours 2: Planification, Prise en charge et Handicap Moteur		0,5	EvC	100					1	E	1h30	1	E	1h30		
		EC4: Parcours 1 et 3: Planification et Prise en charge par le travail aérobic		0,5	EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30			
		EC4: Parcours 2: Planification, Prise en charge et handicap mental		0,5	EvC	100					1	E	1h30	1	E	1h30		
		B	UE 53 : Méthodologie du champs professionnel	3														
		EC1: Méthodo projet/ communication		0,25	EvC	100					1	E	1h	1	E	1h		
		EC2: Transfert de la recherche à la pratique professionnelle		0,25	EvC	100					1	E	1h	1	E	1h		
		EC3: Parcours 1: Règlementation et outils de gestion		0,25	EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30			
		EC3: Parcours 2: Règlementation et Déontologie dans le champs du Handicap		0,25	EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30			
		EC3: Parcours 3: Règlementation relative à l'immersion et au thermalisme		0,25	EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30			
		EC4: Parcours 1: Approche professionnalisante		0,25	EvC	100					1	E	1h	1	E	1h		
	EC4: Parcours 2: Approche professionnalisante du Handicap		0,25	EvC	100					1	E	1h	1	E	1h			
	EC4: Parcours 3: Approche professionnalisante du thermalisme		0,25	EvC	100					1	E	1h	1	E	1h			
	B	UE 54 : Populations particulières 1	6															
	EC1: AP et Pathologies métaboliques		0,66	EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30				

	EC2: AP et Pathologies cardio-vasculaires et respiratoires		0,66	EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30
	EC3: Parcours 1: Spécificités de l'AP chez la femme		0,66	EvT	100	1	E	1h				1	E	1h
	EC3: Parcours 2: AP et handicap moteur et mental			EvC	100				1	E	1h	1	E	1h
	EC3: Parcours 3: AP et Pathologies spécifiques au thermalisme			EvT	100	1	E	1h				1	E	1h30
B	UE 55 : Langue vivante	3												
	EC1: Anglais		1	EvC	100				2	E+O		2	E+O	
		30												

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
6	C	UE 61 : Enseignements scientifiques 2	3												
		EC1: Outils de quantification du mouvement		0,5	EvC	100				1	E	2h	1	E	2h
		EC2: Adaptation du métabolisme énergétique à la prise en charge		0,5	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	C	UE 62 : Enseignements scientifiques 3	6												
		EC1: Dimensions psycholo-sociologiques de la santé		0,75	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		EC2: Le patient au cœur de la prise en charge		0,75	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		EC3: Dimension motivationnelle de la prise en charge/Entretien motivationnel		0,5	EvC	100							1	E	2h
	C	UE 63 : Enseignement technique	3												
		EC1: Parcours 1 et 3: Education thérapeutique		1	EvC	100				1	E	1h	1	E	1h
		EC1: Parcours 2: Approche pédagogique et Handicap			EvC	100				1	E	1h	1	E	1h
	C	UE 64 : Populations particulières 2	3												
		EC1: AP et Cancer		0,25	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		EC2: Parcours 1: AP en milieu professionnel			EvT		1	E	1h30				1	E	1h
		EC2: Parcours 2: AP et Handicap moteur 2		0,25	EvC	100				1	E	1h	1	E	1h
		EC2: Parcours 3: AP et populations particulières 2			EvT		1	E	1h				1	E	
		EC3: Parcours 1: AP et autres Pathologies		0,25	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC3: Parcours 2: AP et Handicap mental 2			EvC	100				1	E	1h	1	E	1h
	EC3: Parcours 3: AP et populations particulières 3		EvC		100				1			1	E		
D	UE 65 : Mise en situation professionnelle	9													
	EC1: Stage 160h		2,5	EvC	100				2	O/M	30 min	2	O/M	30 min	
	EC2: Analyse réflexive sur pratique d'enseignant en activités physiques adaptées		0,5	EvT		1	A					1	A		

C	UE 66 : UE Libre	3											
	EC1: UE Libre		1										
C	UE 67: Langue vivante	3											
	EC1: Anglais		1	EvC	100			2	E+O		2	E+O	
		30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (UE 65: D
A: Autre: UE 51 EC1 QCM en ligne, UE65: Dossier

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées .